

Déclaration Bâle III, pilier III, BCGE comptes consolidés au 31.12.2013

A. Fonds propres pouvant être pris en compte et requis

La Banque Cantonale de Genève publie ci-dessous les états réglementaires concernant l'adéquation des fonds propres selon les normes Bâle III.

Selon les circulaires de la Finma Bâle III, plusieurs méthodes sont à disposition pour le calcul de l'adéquation des fonds propres:

- méthode *internal ratings based approach (IRB)*;
- méthode standard suisse;
- méthode simplifiée.

Les besoins en fonds propres sont calculés pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel.

La Banque Cantonale de Genève applique l'approche standard suisse, également connue sous l'abréviation SA-CH, pour les publications réglementaires de risque de crédit et l'approche standard pour le risque de marché et le risque opérationnel.

Composition des Fonds Propres pris en compte réglementairement

a) Réconciliation préliminaire (en CHF milliers)

Bilan	Selon clôture comptable
Actifs	
Liquidités	1'370'773
Créances résultant de papiers monétaires	88'936
Créances sur les banques	325'044
Créances sur la clientèle	3'836'225
Créances hypothécaires	9'319'134
Portefeuilles de titres et de métaux précieux destinés au négoce	47'485
Immobilisations financières	1'276'955
Participations	27'456
Immobilisations corporelles	159'796
Comptes de régularisation	21'644
Autres actifs	145'572
Total des actifs	16'619'020
Fonds étrangers	
Engagements résultant de papiers monétaires	6'986
Engagements envers les banques	925'116
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	5'100'089
Autres engagements envers la clientèle	6'598'357
Obligations de caisse	15'232
Prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	2'552'655
Compte de régularisation	49'622
Autres passifs	202'443
Correctifs de valeurs et provisions	24'976
Total des fonds étrangers	15'475'476
Dont engagements subordonnés éligibles en qualité de fonds propres complémentaires (Tier2)	185'000
Dont engagements subordonnés éligibles en qualité de fonds propres de base supplémentaires (AT1)	
Fonds propres	
Réserve pour risques bancaires généraux	105'000
Capital social	360'000
<i>Dont reconnu en qualité de CET1</i>	360'000
<i>Dont reconnu en qualité d'AT1</i>	-
Réserves légales / réserves ouvertes / bénéfiques (pertes) reportées et de la période concernée (propres titres de participation)	678'544
Total des fonds propres	1'328'544

Les fonds propres réglementaires, dont la valeur est établie conformément aux directives sur les dispositions régissant l'établissement des comptes (Circ. –FINMA 08/02), se composent des fonds propres de base (*tier 1 : CET1 + AT1*) et des fonds propres complémentaires (*tier 2*).

b) Présentation des fonds propres pris en compte réglementairement (en CHF milliers)

	Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)
Fonds propres de base durs (CET1)	
Capital social émis et libéré, pleinement éligible	360'000
Réserves issues des bénéficiaires y.c. réserve pour risques bancaires généraux / bénéfice (perte) reporté et de la période concernée	499'304
Réserves issues du capital et réserves (+/-) de change	300'146
= Fonds propres de base durs, avant ajustements	1'159'450
Positions nettes longues en propres instruments CET1	-15'906
= Somme des ajustements relatifs au CET1	-15'906
= Fonds propres de base durs nets (net CET1)	1'143'544
= Fonds propres de base (net tier 1)	1'143'544
Fonds propres complémentaires (T2)	
Instruments émis et libérés, pleinement éligibles	160'000
Correctifs de valeurs ; provisions et amortissements de prudence; réserves forcées relatives aux immobilisations financières	25'000
= Fonds propres complémentaires avant ajustements	185'000
= Fonds propres complémentaires nets (net T2)	185'000
= Fonds propres réglementaires totaux (net T1 & T2)	1'328'544
Somme des positions pondérées par le risque	9'859'348
Ratios de fonds propres	
Ratio CET1 (chiffre 29, en % des positions pondérées par le risque)	11.60%
Ratio T1 (chiffre 45, en % des positions pondérées par le risque)	11.60%
Ratio relatif aux fonds propres réglementaires (chiffre 59, en % des positions pondérées en fonction des risques)	13.47%
CET1 requis par l'OFR (exigences minimales + volant de fonds propres + volant anticyclique) en plus du volant de fonds propres pour les instituts d'importance systémique selon les prescriptions de Bâle (en % des positions pondérées en fonction des risques)	3.77%
Dont volant de fonds propres selon l'OFR (en % des positions pondérées en fonction des risques)	0%
Dont le volant anticyclique (en % des positions pondérées en fonction des risques)	0.27%
CET1 disponible pour couvrir les exigences minimales et celles en matière de volant, après déduction des exigences en matière d'AT1 et de T2 qui sont remplies par CET1 (en % des positions pondérées en fonction des risques)	8.97%
Objectif de fonds propres pour CET1 selon la Circ.-FINMA 2011/2 plus le volant anticyclique (en % des positions pondérées en fonction des risques)	8.07%
CET1 disponible (en % des positions pondérées en fonction des risques)	9.27%
Objectif de fonds propres pour T1 selon la Circ.-FINMA 2011/2 plus le volant anticyclique (en % des positions pondérées en fonction des risques)	9.87%
T1 disponible (en % des positions pondérées en fonction des risques)	9.27%
Objectif fixé pour les fonds propres réglementaires plus le volant anticyclique (en % des positions pondérées en fonction des risques)	12.27%
Fonds propres réglementaires disponibles (en % des positions pondérées en fonction des risques)	13.47%

	Ratios seuils réglementaires (1)	Ratios Banque
CET1	7.8%	11.6%
T1	9.6%	11.6%
Total FP	12%	13.47%

(1) selon circulaire Finma 2011/02 pour banque de catégorie 3

La banque est classée en catégorie 3 Finma. Les ratios obtenus dépassent nettement les seuils réglementaires.

Le volant anticyclique est de 0.27%. Cela correspond au ratio des positions garanties de manière directe ou indirecte par des gages immobiliers sur l'ensemble des positions pondérées en fonction des risques. Dans le ratio de Fonds propres il est inclus dans la somme des positions pondérées par le risque.

	Approche utilisée	Exigences minimales de fonds propres (en CHF milliers)
Risques de crédit	Standard	716'140
• dont risques de cours relatifs aux titres de participation dans le portefeuille de la banque		dont 14'969
• dont risques non liés à des contreparties		dont 43'235
Risques de marché	Standard	592
• dont sur instruments de taux d'intérêt (risque de marché général et spécifique)		dont 88
• dont sur titres de participation		dont 8
• dont sur devises et métaux précieux		dont 449
• dont sur matières premières		dont 47
Risques opérationnels	Standard	45'170
Total		761'902

B. Risque de crédit

Ventilation par type de contrepartie ou secteur d'activité

La référence des tableaux ci-dessous est l'enquête "Capital adequacy reporting form in the context of Basel 3" transmise à la BNS.

Engagements de crédit (au moment de la clôture) ⁽¹⁾ ⁽²⁾	Gouvernements centraux et banques centrales	Banques et négociants en valeurs mobilières	Autres institutions	Entreprises	Clientèle de détail	Titres de participation et les parts de placements collectifs de capitaux	Autres	Total
Bilan/créances								
Créances papiers monétaires	-	83'491	-	1	-	-	-	83'493
Créances sur les banques	-	311'881	4'692	7'290	-	-	-	323'864
Créances sur la clientèle	910'097	152	-	2'765'689	279'656	-	7'388	3'962'982
Créances hypothécaires	959'041	1'194	-	3'653'869	4'985'518	-	-	9'599'622
Immobilisations financières / titres de créance	545'882	81'240	503'748	120'213	-	36'560	-	1'287'643
Autres actifs	-	150'076	-	5'936	115	-	25'232	181'359
Total période de référence ⁽³⁾	2'415'020	2'555'383	508'440	6'604'655	5'265'289	37'422	44'014	17'430'224
Total période précédente	2'342'421	3'628'747	470'598	6'345'339	5'050'651	37'695	460'429	18'335'880
Hors bilan								
Engagements conditionnels	210	103'753	2'454	612'707	12'644	-	-	731'768
Engagements irrévocables	-	64'994	-	358'844	-	-	-	423'838
Engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires	-	57'521	-	-	-	-	-	57'521
Crédits par engagement	-	15'481	8'257	51'348	-	-	-	75'085
Total période de référence ⁽³⁾	416'046	367'259	10'711	1'540'163	120'790	-	25'859	2'480'828
Total période précédente	108'403	315'217	321'631	1'184'008	49'873	-	52'010	2'031'142

(1) : en CHF milliers

(2) : principales catégories en matière d'engagements de crédit

(3) : selon rapport "Capital adequacy reporting form in the context of Basel 3"

Atténuation du risque de crédit

Engagements de crédit/risques de défaillance (au moment de la clôture) (1) (2)	Couverts par des sûretés financières reconnues (3)	Couverts par des garanties et des dérivés de crédit	Couverts par des gages immobiliers et autres engagements de crédit	Total
Gouvernements et banques centrales	2'200	-	2'527'723	2'529'923
Banques et négociants en valeurs mobilières	310'939	-	2'360'380	2'671'319
Autres institutions	-	-	511'118	511'118
Entreprises	390'459	301'857	6'304'336	6'996'652
Clientèle privée et petites entreprises	61'930	107'196	5'127'779	5'296'905
Autres positions	-	-	95'209	95'209
Dérivés	-	-	46'976	46'976
Total période de référence (4)	765'527	409'053	16'973'521	18'148'101
Total période précédente	1'002'232	466'979	17'834'694	19'303'905

(1) : en CHF milliers

(2) : à l'exception des dérivés, les engagements de crédit hors bilan sont présentés avec les engagements au bilan

(3) : dont comptes et titres. La banque utilise l'atténuation des risques selon l'approche globale

(4) : selon rapport "Capital adequacy reporting form in the context of Basel 3"

Segmentation des risques de crédit

Engagements de crédit / risques de défaillance après atténuation du risque (1) (2)	0%	25%	35%	50%	75%	100%	125%	150%	>= 250%	Total
Gouvernements et banques centrales	436'846	759'281	658'482	675'314	0	0	0	0	0	2'529'923
Banques et négociants en valeurs mobilières	1'765'734	687'466	4	157'392	4'934	4'305	15'556	0	35'928	2'671'319
Autres institutions	0	508'440	0	2'678	0	0	0	0	0	511'118
Entreprises	1'854	143'837	2'043'029	56'015	1'354'893	3'350'625	0	12'877	33'522	6'996'652
Clientèle privée et petites entreprises	0	0	4'385'119	11'026	768'889	125'216	0	6'656	0	5'296'905
Autres positions	0	0	2'393	0	1'196	54'197	0	0	37'422	95'209
Dérivés	0	36'969	0	7'394	159	2'453	0	0	0	46'976
Total période de référence (3)	2'204'434	2'135'993	7'089'027	909'819	2'130'071	3'536'797	15'556	19'533	106'872	18'148'101
Total période précédente	2'326'668	2'797'034	6'965'927	1'219'211	2'225'702	3'671'886	0	13'989	83'488	19'303'905

(1) : en CHF milliers

(2) : à l'exception des dérivés, les engagements de crédit hors bilan sont présentés avec les engagements au bilan

(3) : selon rapport "Capital adequacy reporting form in the context of Basel 3"

Risque de crédit géographique

Engagements de crédit (au moment de la clôture) ⁽¹⁾ ⁽²⁾	Suisse	Europe	Amérique du Nord	Amérique du Sud	Asie/Océanie	Autres	Total
Bilan/créances							
Créances papiers monétaires	-	1'523	1	-	62'450	19'518	83'493
Créances sur les banques	247'669	54'246	2'412	14'167	5'360	11	323'864
Créances sur la clientèle	2'461'702	1'204'865	24'226	29'388	120'647	122'154	3'962'982
Créances hypothécaires	8'061'686	1'327'131	70'263	22'182	102'854	15'507	9'599'622
Immobilisations financières / titres de créance	1'122'210	123'801	26'548	5'083	10'003	-	1'287'643
Autres actifs	171'148	9'561	545	14	35	56	181'359
Total période de référence ⁽³⁾	14'019'819	2'753'898	123'996	70'833	301'348	160'331	17'430'224
Total période précédente	14'317'077	3'292'142	116'841	107'541	336'479	165'801	18'335'880
Hors bilan							
Engagements conditionnels	343'099	95'759	918	38'599	159'026	94'368	731'768
Engagements irrévocables	255'815	168'024	-	-	-	-	423'838
Engagements de libérer et de faire des versements supplémentaires	57'521	-	-	-	-	-	57'521
Crédits par engagement	11'690	-	-	41'148	17'374	4'873	75'085
Total période de référence ⁽³⁾	1'741'219	374'057	1'884	85'643	178'110	99'915	2'480'828
Total période précédente	1'602'924	232'793	3'095	16'676	129'683	45'971	2'031'142

(1) : en CHF milliers

(2) : principales catégories en matière d'engagements de crédit

(3) : selon rapport "Capital adequacy reporting form in the context of Basel 3"

Présentation des prêts à la clientèle compromis selon les zones géographiques

Engagements de crédit (1)	Prêts à la clientèle compromis (montant brut)	Correctifs de valeur individuels
Suisse	90'385	64'061
Europe	45'107	29'500
Amérique du nord	1'986	783
Amérique du sud	13	4
Asie	12	12
Autres	10'756	5'332
Total période de référence	148'259	99'693
Total période précédente	153'434	109'518

(1) : en CHF milliers

Présentation des principales caractéristiques des instruments de fonds propres réglementaires

	Instrument 1	Instrument 2
1 Emetteur 1	BCGE	BCGE
2 Identifiant (par ex. ISIN)	1981977 / ISIN CH0019819777	13072087 / ISIN CH0130720870
3 Droit régissant l'instrument	Suisse / Genève	Suisse / Genève
Traitement réglementaire		
4 Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	T2	T2
5 Prise en compte sous le régime post-transitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	T2	T2
6 Eligible au niveau individuel / du groupe / individuel et groupe	individuel et groupe	individuel et groupe
7 Titre de participation / titre de dette / instrument hybride / autre	Dette	Dette
8 Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	0	160 mios
9 Valeur nominale de l'instrument	CHF 120 mios	CHF 200 mios
10 Rubrique comptable	Emprunts	Emprunts
11 Date initiale d'émission	17.11.2004	07.11.2011
12 Perpétuel / muni d'une échéance	muni d'une échéance	muni d'une échéance
13 Date d'échéance initiale	17.11.2014	07.11.2018
14 Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	néant	néant
15 Date du remboursement anticipé facultatif / dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel / montant du remboursement	néant	Possible avant l'échéance avec accord préalable de la FINMA en cas d'événement taxe
16 Dates de remboursement anticipé ultérieures, cas échéant	néant	néant
Coupon / dividende		
17 fixe / variable / initialement fixe puis variable / initialement variable puis fixe	fixe	fixe
18 Taux du coupon et indice, cas échéant	3.50%	3.125%
19 Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes (absence de dividende sur l'instrument implique renonciation à un dividende sur les actions ordinaires)	néant	néant
20 Paiement d'intérêts / dividendes : totalement discrétionnaire / partiellement discrétionnaire / obligatoire	paiement d'intérêts obligatoire	paiement d'intérêts obligatoire
21 Existence d'un saut de rémunération (step up) ou autre incitation au remboursement	néant	néant
22 Non cumulatif / cumulatif	néant	néant
23 Convertible / non convertible	néant	néant
24 Si convertible, seuil de déclenchement de la conversion (y.c. par PONV)	néant	néant
25 Si convertible : en totalité en toutes circonstances / en totalité ou partiellement / partiellement en toutes circonstances	néant	néant
26 Si convertible, taux de conversion	néant	néant
27 Si convertible, conversion obligatoire / facultative	néant	néant
28 Si convertible, indication du type d'instrument dans lequel la conversion est prévue	néant	néant
29 Si convertible, indication de l'émetteur de l'instrument dans lequel la conversion est prévue	néant	néant
30 Mécanisme de dépréciation	néant	néant
31 Seuil de déclenchement d'une dépréciation	néant	néant
32 Dépréciation totale / partielle	néant	néant
33 Dépréciation permanente / temporaire	néant	néant
34 Si temporaire, description du mécanisme d'appréciation	néant	néant
35 Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indiquer le type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	AT1	AT1
36 Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	néant	néant
37 Si oui, description de ces caractéristiques	néant	néant

C. Risque de changement de taux d'intérêt dans le portefeuille de la banque

Stratégie et procédures

Le Conseil d'administration décide des principes de la gestion des risques et de la stratégie de prise de risque de la Banque dans le domaine des risques de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire. Le cadre de gestion des risques de taux dans le portefeuille bancaire est défini dans la Politique financière et détaillée dans la Politique ALM de la Banque. L'exposition aux risques de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire est encadrée par des limites validées et révisées annuellement par le Conseil d'administration. Les limites sont exprimées sous forme de limites de sensibilité de la valeur économique des fonds propres.

Structure et organisation

La Direction générale est responsable de l'organisation et du fonctionnement de la gestion du risque de taux dans le portefeuille bancaire. Par délégation de la Direction générale, la gestion du risque de taux dans le portefeuille bancaire est confiée au Comité ALM (CALM). Ce comité se réunit mensuellement sous la présidence du CEO et comporte quatre autres directeurs généraux dont le CFO.

Au sein de la Division Finance et Contrôle des risques, le contrôle du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire est effectué par la Section Risque de marché du Département Contrôle des risques rattachée au CFO. Cette section est responsable :

- De la production mensuelle du reporting de gestion du risque de taux dans le portefeuille bancaire et du reporting de gestion du risque de liquidité présentés au CALM
- De la définition et de la maintenance des méthodologies, des modèles et des principes de gestion dans le domaine de la gestion du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire dans le respect de la Politique ALM
- De la production du reporting et du contrôle des taux de cession interne du portefeuille bancaire

Evaluation du risque

Conformément aux principes de la circulaire FINMA 2008/6, les risques de taux d'intérêt sont mesurés mensuellement selon une approche statique et une approche dynamique. Les familles d'indicateurs mis en œuvre sont :

- Les indicateurs statiques mesurant la sensibilité de la valeur actuelle nette du portefeuille bancaire :
 - Valeur actuelle des fonds propres ;
 - Sensibilité de la valeur des fonds propres pour des variations parallèles de taux de +/-100 points de base ;
 - Key rate duration.
- Les indicateurs dynamiques mesurant la sensibilité de la marge nette d'intérêt aux variations de taux. Ces simulations tiennent compte de scénarios d'évolution des taux d'intérêt en Franc Suisse, Dollar US et Euro, des scénarios d'évolutions des encours dans le respect des contraintes réglementaires sur la liquidité et le niveau des fonds propres requis et des scénarios de comportements des clients.

Les risques de taux d'intérêt des activités de trading relèvent des risques de marché et n'entrent pas dans le champ du risque de taux d'intérêt dans le portefeuille bancaire.

Réduction des risques

Les produits de couverture les plus couramment utilisés sont les swaps de taux d'intérêts.

Le tableau ci-dessous établit la sensibilité (en CHF millions) de la valeur économique des fonds propres maison mère pour une hausse parallèle de la courbe des taux d'intérêts de 100 points de base.

	Moins de 12 mois	De 1 à 4 ans	De 4 à 7 ans	Au-delà de 7 ans	Total
31.12.2013	3.9	14.3	-20.8	-69.9	-72.5
31.12.2012	5.2	-7.1	-24.8	-92.7	-119.5

Compte tenu de la position de la Banque exposée à la hausse des taux, seul l'impact d'une hausse de taux est présenté.